

Les revenus et la pauvreté dans les quartiers sensibles

11 mars 2014



Les revenus

Le revenu fiscal moyen par ménage est de 1 861 euros dans les zones urbaines sensibles (Zus), contre 3 066 euros dans le reste des agglomérations qui comprennent une Zus, en 2010. Ces données sont respectivement de 1 045 et 1 924 euros pour une personne seule.

En moyenne, l'écart de revenus entre les ménages résidant dans une Zus et les habitants des villes hors Zus [1] est de 1 205 euros par mois et de 879 euros pour une personne seule.

Les revenus selon le territoire

	Revenu mensuel fiscal moyen par ménage * en euros	Revenu mensuel fiscal moyen par unité de consommation ** en euros
Zus	1 861	1 045
Hors Zus	3 066	1 924
France métropolitaine	2 964	1 842
Rapport Zus/hors Zus	1,6	1,8
Ecart Zus/hors Zus (en euros)	1 205	879

* Ménage : désigne l'ensemble des occupants d'un même logement. ** Permet de comparer les niveaux de vie de ménages de tailles ou de compositions différentes en prenant en compte chaque membre.

Source : Observatoire des zones urbaines sensibles - Rapport 2013 - Données 2010 - © Observatoire des inégalités

La pauvreté

Le taux de pauvreté dans les Zus, au seuil de 60 % du revenu médian, atteint 36,5 % en 2011, soit près de trois fois plus que dans le reste du pays. Il était de 30,5 % en 2006, soit une évolution de 6 points entre 2006 et 2011. Le taux de pauvreté à 40 %, la pauvreté la plus dure (personnes vivant avec moins de 651 euros par mois en 2011) atteint 9,3 % contre 3,1 % pour le reste de la France en 2011. Sur la période 2006-2011, ce taux a évolué de près de trois points dans les Zus contre à peine un demi-point hors de ces territoires.

Evolution du taux de pauvreté entre 2006 et 2011

	Zus		Evolution en points	Hors Zus		Evolution en points
	2006	2011		2006	2011	
Sous le seuil de 60 % *	30,5	36,5	+ 6,0	11,9	12,7	+ 0,8
Sous le seuil de 40 % *	6,6	9,3	+ 2,7	2,9	3,1	+ 0,2

* du revenu médian

Source : Observatoire des zones urbaines sensibles - rapport 2013

Le taux de pauvreté, au seuil de 60 % du revenu médian, atteint 43 % pour les 18-24 ans, soit deux fois plus que les jeunes de cet âge qui ne résident pas dans une Zus. Pour les moins de 18 ans, dont le taux de pauvreté s'élève à 51,5 %, ce rapport est de trois fois plus.